



**Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Ouest
Mercredi 06 mars 2024, à 19h30,
au Temple du bas, rue du Temple-neuf 5, à Neuchâtel**

Bienvenue

Monsieur E. Mbayiha, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la population et en rappelant la chance et l'importance de ces assemblées citoyennes qui sont un bel exemple démocratique. Environ 55 personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- Monsieur Emmanuel Mbayiha, président
- Madame Rita Bichsel, vice-présidente
- Monsieur Christopher Klahn, secrétaire
- Madame Fabienne Colin, membre
- Monsieur David Frosio, membre
- Monsieur Eric Heymann, membre, est excusé
- Monsieur Benjamin Volland, membre

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Madame I. Djemal et Monsieur L. Droz s'annoncent pour cette tâche.

Bref rappel des outils à disposition

La vice-présidente du bureau remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Elle explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et une résolution.

Compte rendu de l'assemblée citoyenne du 21 novembre 2023

Le président fait lecture des réponses reçues par le Conseil communal concernant la résolution urgente « Résolution au Conseil communal pour la mise en œuvre des travaux » et le mandat citoyen « Feuille officielle disponible gratuitement pour les citoyennes et citoyens de la Commune de Neuchâtel ». Il précise que les textes sont disponibles sur le site internet de la ville. Concernant les autres propositions, il informe que des études et rapports ont été demandés aux différents services de la commune. Le projet citoyen « Table de ping-pong dans la centralité de Serrières » est en cours. La table est commandée et sera en principe installée pendant les vacances scolaires de Pâques.

Présentation et mise au vote des mandats citoyens

Premier mandat citoyen a : Heures d'ouvertures / abri de l'école primaire de Serrières.

Madame T. Erfling présente le 1^{er} mandat citoyen en expliquant la problématique des accès dans l'école, surtout lors de mauvais temps et demande s'il y a la possibilité de construire un nouvel abri ou adapter l'horaire.

Deuxième mandat citoyen b : Signalisation sur la rue de la Coquemène (sortie place de jeux Hermann Russ).

Madame T. Erfling enchaîne avec la présentation de son 2^{ème} mandat citoyen. Elle demande à ce que la sécurité soit renforcée avec des panneaux routiers ou autres à la sortie du parc.

Troisième mandat citoyen c : Réaménagement du giratoire Tivoli / Port-Roulant.

Monsieur P. Vandenhove présente le 3^{ème} mandat citoyen qui concerne le giratoire Tivoli / Port-Roulant. Actuellement, il faut faire plus d'un tour depuis Tivoli pour rejoindre la rue Martenet et demande une étude de réaménagement en prévision d'une plus forte affluence dans le futur.

Quatrième mandat citoyen d : Réaménagement du carrefour quai Philippe-Suchard / rue Martenet.

Monsieur P. Vandenhove poursuit et présente le 4^{ème} mandat citoyen. Afin de fluidifier le trafic, il demande si un giratoire ne pourrait pas remplacer la signalisation lumineuse au carrefour Philippe-Suchard / rue Martenet.

Cinquième mandat citoyen e : Aménagement du Chanet.

Monsieur A-P. Méan présente le 5^{ème} mandat citoyen en demandant à La Ville de rendre le Chanet encore plus convivial avec plusieurs améliorations. (Plus de tables, arbres, plantation d'une haie, création d'une mare et place de jeux à proximité du restaurant par exemple).

Sixième mandat citoyen f : Vitesse maximum entre Serrières et Neuchâtel. (Retiré)

Monsieur R. Sartori a retiré son mandat citoyen au vu des informations reçues de la précédente assemblée citoyenne.

Septième mandat citoyen g : Tunnel de Vauseyon : demande de sécurité renforcée avec un nouveau revêtement antidérapant.

Madame N. Valentin présente le 7^{ème} mandat citoyen. Elle demande une refonte complète du revêtement rouge antidérapant, abîmé, sur le sol du tunnel pour prévenir les chutes.

Huitième mandat citoyen h : Réinvention artistique du tunnel de Vauseyon.

Madame G. Dzhunova présente le 8^{ème} mandat citoyen. Elle demande à refaire les dessins du tunnel datant de 2012. L'idée est d'inviter des artistes locaux et pourquoi pas associer l'école qui se trouve juste à côté.

Neuvième mandat citoyen i : Amélioration de l'accès au collège de Vauseyon / entrée rue de Maillefer.

Madame M. Fortin présente le 9^{ème} mandat citoyen et demande la rénovation des escaliers menant à la cour du collège afin d'assurer la sécurité des passants en tenant compte des normes d'accessibilité et de sécurité.

Dixième mandat citoyen j : Installation d'une barrière de sécurité.

Madame I. Djemal présente le 10^{ème} mandat citoyen. Elle propose la mise en place d'une barrière à Vauseyon, le long d'un faux trottoir, afin de décourager les traversées dangereuses de la route par les piétons.

Onzième mandat citoyen k : Sécurisation du passage piéton Maillefer.

Madame M. Rosier présente le 11^{ème} mandat citoyen en expliquant que le passage est très emprunté et que la sécurité n'est pas suffisante. Elle propose par exemple, l'installation d'un dos d'âne ou la présence d'un patrouilleur scolaire.

Premier projet citoyen a : Caisse de jeux pour la récréation / collège de Serrières

Madame T. Erfling reprend la parole pour présenter le 1^{er} projet citoyen. Elle a comme projet d'installer une grande caisse, style petit abri de jardin avec plusieurs jeux à l'intérieur disponibles pendant les récréations. Elle présente un budget de 2878.- sans l'éventuelle installation et la création d'une dalle en béton. Elle n'a pas encore reçu l'information si permis de construire était nécessaire.

Deuxième projet citoyen b : L'Escalodrome du Gor

Monsieur L. Macellaro présente, en compagnie d'autres personnes, le 2^{ème} projet citoyen. Il projette, avec l'aide d'un groupe de jeunes, de réaménager et pouvoir réutiliser le mur d'escalade du Gor de Vauseyon. Un budget détaillé de 5600.- est présenté.

Résolution a : Horaires élargis pour le sauna de Serrières

Madame T. Erfling présente sa résolution en expliquant qu'actuellement la loi cantonale considère le sauna comme un commerce avec les restrictions qui vont avec concernant les heures d'exploitations. Elle veut adresser un courrier au grand conseil neuchâtelois afin de réviser la loi.

Résultat des votes

Heures d'ouvertures / abri de l'école primaire de Serrières :	oui : 45 voix / non : 1 voix
Signalisation sur la rue de la Coquemène (sortie place de jeux Hermann Russ):	oui : 44 voix / non : 0 voix
Réaménagement du giratoire Tivoli / Port-Roulant :	oui : 6 voix / non : 23 voix
Réaménagement du carrefour quai Philippe-Suchard /rue Martenet :	oui : 18 voix / non : 17 voix
Aménagement du Chanet :	oui : 38 voix / non : 1 voix
Tunnel de Vauseyon : demande de sécurité renforcée avec un nouveau revêtement antidérapant :	oui : 50 voix / non : 0 voix
Réinvention artistique du tunnel de Vauseyon :	oui : 46 voix / non : 1 voix
Amélioration de l'accès au collège de Vauseyon / entrée rue de Maillefer :	oui : 49 voix / non : 0 voix
Installation d'une barrière de sécurité :	oui : 45 voix / non : 0 voix
Sécurisation du passage piéton Maillefer :	oui : 46 voix / non : 0 voix
Caisse de jeux pour la récréation / collège de Serrières :	oui : 41 voix / non : 0 voix
L'Escalodrome du Gor :	oui : 43 voix / non : 0 voix
Horaires élargis pour le sauna de Serrières :	oui : 41 voix / non : 1 voix

Dépôt spontané d'une proposition

Plusieurs propositions sont faites pour la prochaine assemblée. Au vu de leur nombre, il est demandé aux personnes concernées de s'adresser auprès du délégué de quartier afin de les aiguiller et les préparer dans les meilleures conditions.

Une résolution urgente est proposée par Monsieur J. Aegerter avec comme titre : Non à la fermeture de la piscine de Serrières. Dans son texte, qu'il nous lit, il informe l'assemblée citoyenne que l'exploitation est menacée. En effet, des rénovations doivent absolument être faites par la ville pour que le SCAV autorise l'ouverture en 2025.

Résultat des votes

- La notion d'urgence : oui : 42 voix / non : 0 voix

Non à la fermeture de la piscine de Serrières : oui : 41 voix / non : 0 voix

Divers

Le président tient à souligner l'importance des délégué-e-s de quartier. Il rappelle que toutes les propositions passent par les guichets d'accueil et qu'ils sont d'une grande aide, tant aux membres des bureaux pour la préparation des assemblées citoyennes, qu'à la population, également au quotidien pour les diverses questions liées à l'administration.

Prochaine date, lieu et délai de dépôt pour l'année 2024

La prochaine assemblée citoyenne se tiendra le 11 septembre 2024 à 19h30, au Temple du bas, rue du Temple neuf 5, 2000 Neuchâtel. Le délai de dépôt des propositions est le 23 août 2024.

La séance est levée à 22h03.

Neuchâtel, le 06 mars 2024

Michel Aubert

Rédacteur du procès-verbal